



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



UN AVENIR STABLE ET PRÉVISIBLE

Au cours des dernières années, les Augustinois ont été largement mis à contribution du point de vue financier pour réparer les errements et magouilles de nombreuses années de gouvernance pour le moins laxiste.

Avec le gel du compte de taxes, l'année 2021 marque une étape significative dans le redressement des finances de la Ville. Le travail n'est pas terminé, l'objectif n'est pas encore atteint, mais nous sommes définitivement sur la bonne voie. À telle enseigne qu'en adoptant le budget pour l'année 2021, le conseil municipal a aussi présenté des projections financières permettant d'envisager un gel du compte de taxes pour les prochaines années, tout en maintenant un important programme d'investissements en immobilisation payés comptant et un remboursement accéléré de la dette. Il s'agit là de projections et le tout devra évidemment être réévalué d'année en année, mais il est clair qu'à ce stade-ci, on peut réalistement considérer que la marge de manœuvre est suffisante pour que cela se réalise. En gelant ainsi le compte de taxes sur une longue période, le fardeau fiscal municipal des Augustinois sera graduellement ramené à un niveau moyen par rapport à ceux de la région.

De 2008 à 2015, Saint-Augustin-de-Desmaures a été plongée dans un borbier financier phénoménal. En à peine 7 ans, des dépenses incontrôlées financées par des emprunts irréfléchis pour plusieurs, illégaux pour d'autres, ont placé la Ville dans une situation intenable. Il faudra à peu de choses près la même période d'une gouvernance responsable et rigoureuse mise en place fin 2017 pour ramener graduellement la Ville sur les rails. Sous réserve que les orientations prises depuis 2017 soient maintenues, dès 2024, soit 7 ans

plus tard, nous pourrons dire « Mission accomplie ». Les surplus engrangés au cours des dernières années, les ventes de terrains industriels réalisées et les quelques restantes, les augmentations de revenus de taxes commerciales et industrielles associées, les gains (passés et à venir) réalisés en cour contre la Ville de Québec dans le dossier de la quote-part et plusieurs subventions obtenues ou à venir sont autant de raisons qui permettent d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme d'un point de vue financier à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Les choses s'améliorent grandement chez nous et les résultats sont là pour le démontrer. Il importe de ne rien relâcher et de garder le cap, pour un avenir stable et prévisible.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu le 16 mars et le 6 avril 2021 à 19 h 30. Les citoyens peuvent y participer en posant leurs questions par courriel à l'adresse greffe@vsad.ca et via la page Facebook [@VSADOfficiel](https://www.facebook.com/VSADOfficiel). Les séances y sont webdiffusées en direct.

L'hôtel de ville est accessible sur rendez-vous du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h.
Contactez-nous au 418 878-2955 ou au info@vsad.ca pour prendre rendez-vous.

Les bureaux administratifs seront fermés pour Pâques soient le vendredi 2 avril et le lundi 5 avril.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel

ÉVALUATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ

L'évaluation des propriétés sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est une compétence d'agglomération et donc relève du Service d'évaluation de la Ville de Québec. Puisque ce dernier est responsable de la tenue à jour du rôle foncier d'évaluation, il est donc tout à fait normal de recevoir de la documentation de leur part.

Pour effectuer la mise à jour du dossier d'évaluation de votre propriété, le Service d'évaluation de la Ville de Québec peut vous transmettre un avis vous demandant de compléter et de soumettre une déclaration sur les renseignements physiques de la propriété.

À l'occasion, une visite effectuée par une personne mandatée, soit un technicien-inspecteur de la Ville de Québec, peut s'avérer nécessaire pour valider les informations reçues. Plusieurs raisons peuvent nécessiter une visite :

- Vous avez effectué une demande de permis de construction ou de rénovation auprès de notre Service de l'urbanisme;

- Votre propriété a été vendue au cours des derniers mois et l'évaluateur doit s'assurer que la description de l'immeuble correspond bien;
- La *Loi sur la fiscalité municipale* oblige le Service de l'évaluation à s'assurer au moins une fois tous les neuf ans de l'exactitude des données en sa possession. (Art. 36.1 de la L.F.M.)

Par la suite, vous recevrez un certificat de l'évaluateur provenant de la Ville de Québec. Une fois le rôle foncier d'évaluation mis à jour, nous recevons les informations pour procéder aux ajustements des taxes. Le temps de traitement est variable selon le moment de l'année.

Pour toute information sur l'évaluation de votre propriété, vous pouvez communiquer avec le Service d'évaluation de la Ville de Québec au 418 641-6311 ou par courriel 311@ville.quebec.qc.ca.

ÉLECTIONS 2021

Le 7 novembre prochain est une date importante pour tout le monde municipal. En effet, c'est le jour où la population exercera son pouvoir démocratique et fera valoir sa parole en votant pour élire les membres du conseil municipal.

Au cours des prochaines semaines, une section spéciale Élections 2021 fera son apparition sur le site Internet de la Ville à vsad.ca/elections2021. Cette page regroupera toute l'information nécessaire en vue des prochaines élections municipales.

En prévision de cet exercice démocratique important, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures informera la population au cours de l'année 2021 des différentes étapes menant à l'élection, notamment la période de mises en candi-

dature, le recrutement du personnel électoral ainsi que tous les renseignements concernant la liste électorale.

Quelques dates importantes à noter :

Dates *	Événement
24 septembre au 8 octobre	Période de mise en candidature
31 octobre	Vote par anticipation
7 novembre	Jour du scrutin

* Notez qu'en raison de la situation actuelle entourant la pandémie de la COVID-19, certaines dates pourraient être ajoutées ou modifiées, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet.

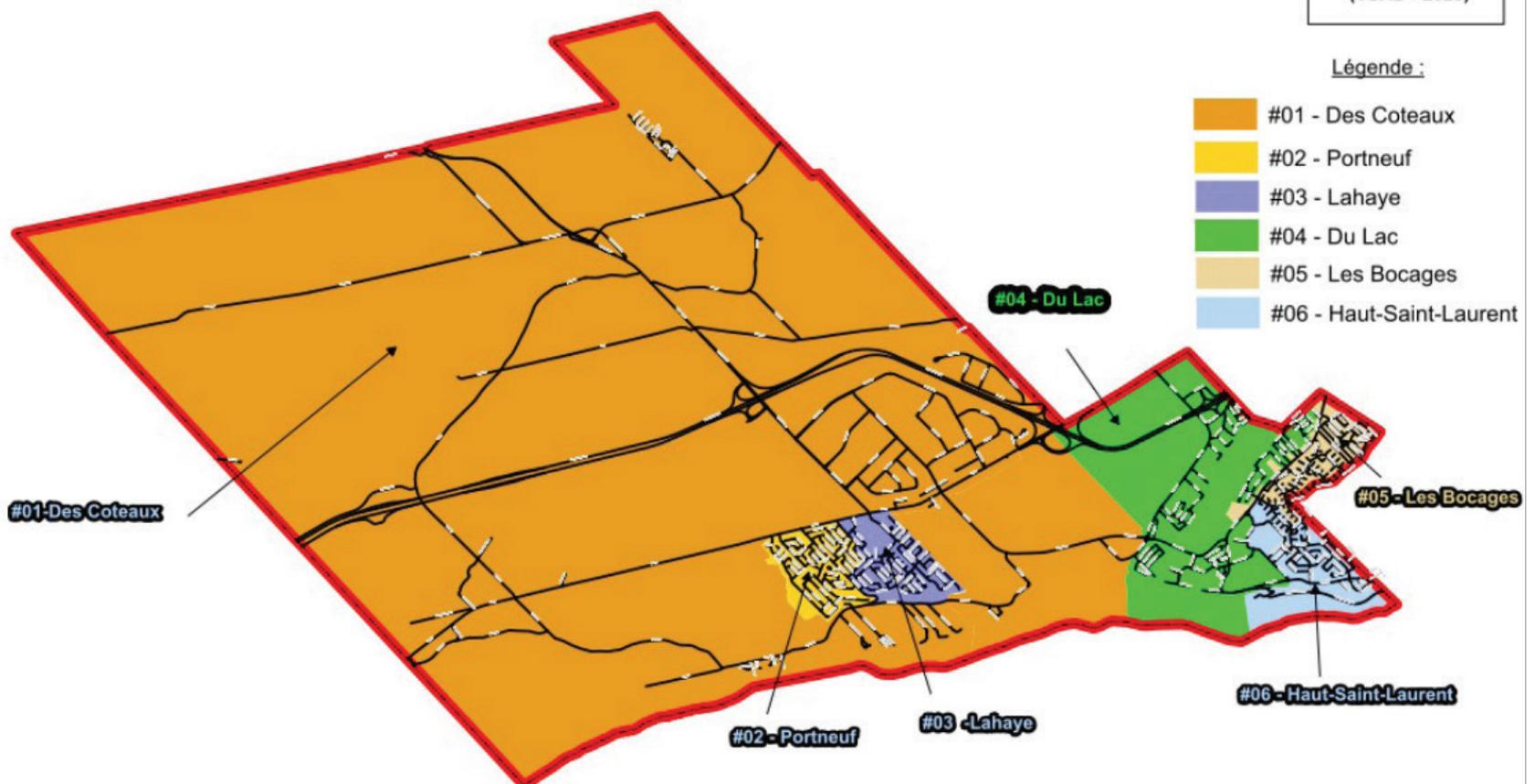
CARTE DES DISTRICTS ÉLECTORAUX



Districts électoraux
(VSAD - 2020)

Légende :

■	#01 - Des Coteaux
■	#02 - Portneuf
■	#03 - Lahaye
■	#04 - Du Lac
■	#05 - Les Bocages
■	#06 - Haut-Saint-Laurent



* Selon le Règlement n° 2020-619 sur la division du territoire de la municipalité en districts électoraux

RAPPEL COMPTES DE TAXES

Tel que mentionné dans le MIM de février dernier, le premier versement pour le paiement des taxes aura lieu cette année le 28 mai. Cette mesure a été prise afin d'aider et de soutenir les citoyens et les entreprises de Saint-Augustin-de-Desmaures à faire face à la pandémie de la COVID-19.

Les comptes de taxes ont été postés à la fin février. Vous devriez donc l'avoir reçu. Pour plus d'information, consultez la page *Budget, finances et taxes* de notre site Internet.

Pour toute question, communiquez avec le Service de la trésorerie.

Courriel : tresorerie@vsad.ca

Téléphone : 418 878-2955

CALENDRIER DES PAIEMENTS



4 FAÇONS DE VOUS INFORMER

1. Inscrivez-vous aux alertes citoyennes sur le site Web de la Ville. Dès qu'une opération déneigement sera déclenchée, vous recevrez ainsi un courriel ou un SMS. La méthode la plus efficace !
2. Téléphonnez à la ligne info-neige au numéro 418 878-6344
3. Consultez le vsad.ca
4. Surveillez les panneaux lumineux



UN NID-DE-POULE ? SIGNALEZ-LE !



Si vous avez en main un téléphone mobile, nous vous invitons à utiliser l'application *Voilà ! Signalement* disponible gratuitement sur *Apple Store* et *Google Play* à partir de la section *Nous joindre* du site Web de la Ville. Ainsi, vous pouvez photographier, localiser et signaler un problème d'une façon instantanée.

Vous pouvez aussi remplir le formulaire de requête également disponible dans la section *Nous joindre* du site Internet de la Ville. Si vous procédez de cette façon, nous vous demandons d'indiquer à quel endroit se trouve le nid-de-poule en inscrivant non seulement le nom de la rue, mais aussi à quelle hauteur (numéro civique) il se situe.



LE SAVIEZ-VOUS ? Le nom « *nid de poule* » vient de l'époque où les revêtements de route n'existaient pas. Les gallinacés (de la famille de la poule ou du coq) du village se mettaient alors dans les trous au milieu des routes et y pondaient de temps à autre leurs œufs.

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures du 3 septembre 2020, la Ville a adopté son *Règlement n° 2020-628 pour la constitution d'un comité consultatif pour la circulation et la sécurité routière*.

Ce comité est chargé d'étudier et de soumettre au conseil municipal des recommandations dans les matières suivantes :

- Les besoins et problématiques identifiés par le conseil municipal relatifs à la circulation, au stationnement, au transport, à la signalisation routière et à la sécurité des utilisateurs des voies de circulation, incluant les trottoirs et les pistes cyclables;
- Tout sujet sur lequel une municipalité peut intervenir en vertu du *Code de la sécurité routière*, RLRQ chapitre C-24.2;
- Toutes questions soumises par le conseil municipal ou la direction générale relatives à la circulation ou à la sécurité routière.

Pour ce dossier, la Ville travaille en collaboration avec la Ville de Québec dans le cadre du projet de stratégie de sécurité routière.

Voici quelques actions visées par ce programme :

- Soutenir la sensibilisation et la mobilisation des citoyens en matière de sécurité routière;
- Rappeler aux conducteurs les bonnes pratiques aux abords des écoles;
- Inciter les écoliers à adopter les transports actifs dans le déplacement vers l'école;
- Sensibiliser les automobilistes du quartier à ralentir leur vitesse.

Pour ce faire, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires ou demandes concernant la sécurité routière à l'adresse courriel : securiteroutiere@vsad.ca.



UN SOUTIEN AU ❤️ DE VOTRE QUOTIDIEN

URGENT! BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !

Bien implanté dans notre communauté depuis bientôt trente ans, nous offrons de l'aide alimentaire sous forme de popote roulante, paniers dépannage, paniers Moisson Québec, paniers de Noël pour les familles dans le besoin de notre territoire. Nous offrons aussi du soutien au maintien à domicile pour nos aînés par des activités sociales, mais surtout en accompagnant les personnes seules pour des rendez-vous essentiels médicaux ou autres.

Nous devons compter sur une équipe de bénévoles pour offrir tous ces services et la pandémie a malheureusement obligé certains de nos bénévoles plus âgés à se retirer. Nous anticipons une hausse des demandes d'accompagnement-transport pour la vaccination de nos aînés et présentement, il nous sera difficile de répondre à la demande.

Si vous avez quelques heures par mois à offrir, je vous invite à communiquer avec Madame Gaétane Thibodeau, notre directrice au 418 878-3811. Soyez assurés que toutes les mesures sanitaires recommandées par la Santé publique sont mises en place, une formation vous sera offerte et les dépenses liées à l'utilisation de votre voiture vous seront remboursées.

DÉNEIGEMENT – VOTRE COLLABORATION EST IMPORTANTE

Généralement, le mois de mars apporte son lot de précipitations de neige. Nous désirons vous rappeler que lors d'une bordée, même lorsqu'il n'y a pas d'opération déneigement en cours, il faut garer votre voiture dans votre entrée ou du même côté de la route que vos voisins. Cette simple pratique facilite grandement le travail de nos déneigeurs.



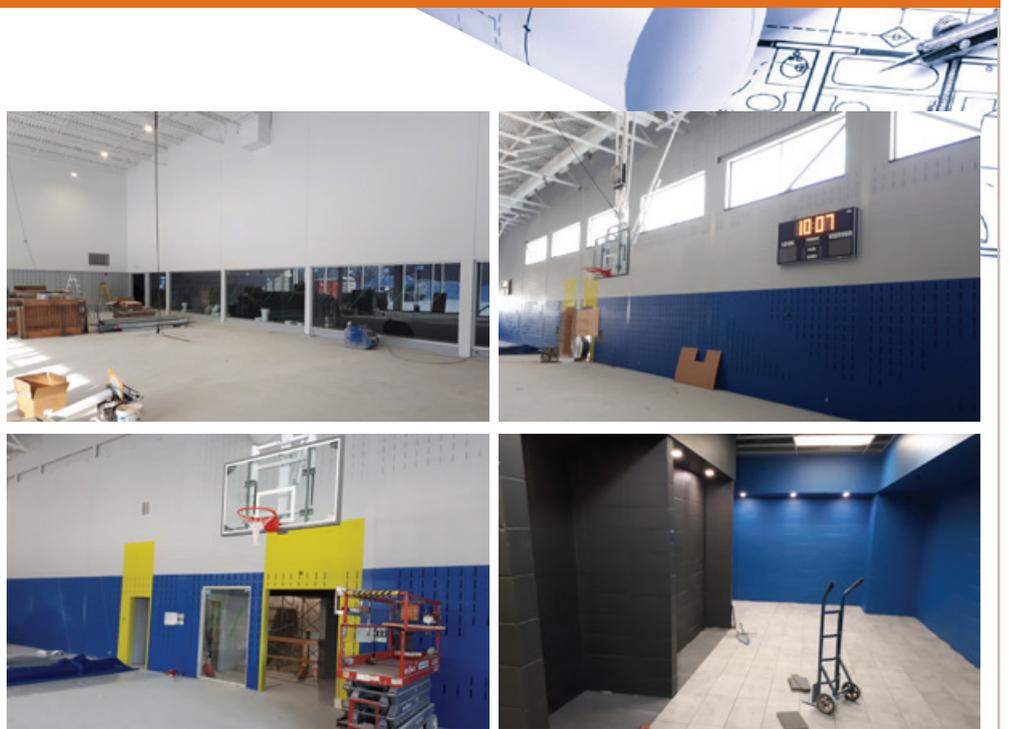
INFO-TRAVAUX



CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

L'avancement des travaux va bon train même si certains retards mineurs sont à prévoir en raison de difficultés d'approvisionnement de certains matériaux assurant la finition intérieure. Toutefois, la majeure partie des travaux étant achevée, l'installation des équipements et accessoires intérieurs de la mécanique du bâtiment est débutée. La Ville devrait prendre possession du bâtiment en avril.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire planche présentement sur le plan de reprise estivale des activités libres et prépare une programmation d'activités complète pour l'automne.



LE PRINTEMPS ARRIVE À GRANDS PAS ET IL APPORTE AVEC LUI... UNE ENVIE DE RÉNOVER VOTRE RÉSIDENCE?

Dans le but de vous aider à bien préparer vos travaux, voici ce que vous devez savoir afin de vous assurer de respecter la réglementation municipale de Saint-Augustin-de-Desmaures.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le délai de délivrance d'un permis ou d'un certificat d'autorisation est habituellement d'environ 30 jours sauf dans les cas où le permis ou le certificat est assujéti au *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* ou à l'obtention d'une dérogation mineure, qui exigent des délais plus longs.

À l'exception des travaux identifiés aux règlements, tous les autres travaux de rénovations mineures tels que la peinture, remplacer du bardeau, changer des armoires, des planchers, du revêtement, une galerie ou un patio ne nécessitent pas de permis.

Pour vous procurer un permis, vous devez remplir le formulaire *Demande de permis ou de renseignements préliminaires* et nous le retourner par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@vsad.ca. Un suivi sera effectué soit par courriel ou par téléphone. Le paiement de votre permis peut se faire sur place, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'hôtel de ville (argent comptant, débit ou chèque), par téléphone au 418 878-2955 ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Hôtel de ville
Service de l'urbanisme
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

FICHES SIMPLIFIÉES À CONSULTER

Dans la section *Permis et urbanisme* du site Internet de la Ville au vsad.ca/permis se retrouvent plusieurs fiches simplifiées pour vous aider à comprendre les règlements municipaux en ce qui a trait à la construction, à l'implantation d'une piscine, l'installation d'un abri d'hiver, etc., bref des outils pour vous aider à bien planifier vos travaux.

Voici divers sujets abordés dans ces fiches simplifiées :

- Abris d'hiver standard
- Agrandissement de résidence
- Agrandissement de résidence (terrain en angle)
- Cabanon
- Coupe bordure
- Garage attaché / Garage attaché (terrain en angle)
- Garage détaché / Garage détaché (terrain en angle)
- Piscine creusée / Piscine creusée (terrain en angle)
- Piscine hors terre / Piscine hors terre (terrain en angle)

RÈGLEMENTS PORTANT SUR L'URBANISME

Pour consulter les règlements municipaux portant sur l'urbanisme, visitez l'onglet *Règlements municipaux section Urbanisme* au vsad.ca/règlements.

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour toute question :

Courriel : urbanisme@vsad.ca
Téléphone : 418 878-2955

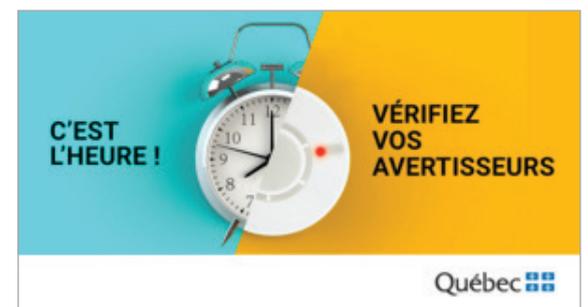
TRAVAUX SUR LA RIVE DU PARC DES HAUTS-FONDS

À la suite des travaux d'enrochement débutés en février au parc des Hauts-Fonds, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel prévoit ce printemps la végétalisation de la rive avec l'installation de fagots d'espèces arbustives indigènes et typiques de la rive du fleuve Saint-Laurent afin de compléter la stabilisation.

Le parc des Hauts-Fonds est le seul accès public au fleuve à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il vous offre la possibilité de découvrir un échantillon des battures et des boisés riverains grâce à un réseau de sentiers et à des panneaux d'interprétation, tout en bénéficiant d'une vue exceptionnelle sur le fleuve.

IMPORTANT !

Avant de vous mettre au lit dans la nuit du 13 au 14 mars, avancez vos horloges d'une heure. Profitez également de l'occasion pour vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée. À chaque changement d'heure, il est recommandé de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de remplacer les piles, si nécessaire.



ÉVITER LES DOMMAGES PENDANT LA SAISON HIVERNALE

La plupart des dommages répertoriés pendant l'hiver peuvent être évités grâce à une bonne organisation et à la mise en place de mesures de prévention. Un incendie ou un effondrement du toit de votre résidence peuvent être souvent évités.

PRÉVENIR LES INCENDIES

L'application de quelques mesures de base s'appliquant au système de chauffage peut être mise en place afin d'éviter un incendie. Que ce soit en s'assurant qu'aucun objet n'obstrue l'intérieur des plinthes électriques et de prévoir une aire de dégagement d'au moins 15 cm minimum d'une source de chaleur. N'entrez jamais de matériaux inflammables (essence, papier, produits chimiques, peinture, produits de nettoyage, etc.) près d'un appareil de chauffage. Si vous utilisez un système de chauffage d'appoint, respectez les consignes du fabricant et il est essentiel que l'appareil soit sous surveillance en tout temps.

PRÉVENIR LES EFFONDEMENTS DE BÂTIMENTS

C'est connu, le mois de mars amène son lot de mélange de précipitations, l'accumulation de neige et de glace combinée à la pluie et au redoux peuvent augmenter la charge de poids sur les bâtiments. Vous pouvez confier le déneigement à des entreprises qui ont l'expertise et l'équipement appropriés.



Voici quelques mesures préventives qui pourront aider à assurer la sécurité:

- Retirer la neige accumulée sur les propriétés pour éviter les risques d'effondrement et être attentif aux signes de stress sur le bâtiment (apparition de fissures, portes qui coinent, craquements inhabituels, plafond qui se déforme);
- Porter une attention particulière aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies et surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près du bâtiment et retirer les gros glaçons qui dépassent;
- Déblayez et déglacez soigneusement vos escaliers, portes, balcons et fenêtres, surtout s'ils servent d'issues de secours. Il est essentiel de déneiger les voies d'évacuation jusqu'à la rue;
- Assurez-vous que votre numéro civique soit visible en tout temps afin de faciliter le travail des équipes d'urgence;
- Déneigez toujours votre abri d'auto temporaire pour éviter qu'il ne s'effondre sous le poids de la neige. Toutefois, ne déblayez pas la toiture à partir de l'intérieur de votre abri. En cas d'affaissement, vous seriez écrasé par la structure.



PARTICIPATION CITOYENNE

La Communauté métropolitaine de Québec offre la possibilité aux citoyens et aux partenaires de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures d'exprimer leurs idées et leurs opinions via la nouvelle plateforme de consultation publique **BÂTIR ENSEMBLE**. Le lien pour trouver cette plateforme est : www.batirensemble.cmquebec.qc.ca/



Sur cette plateforme, vous trouverez l'ensemble des projets métropolitains qui font l'objet d'une consultation publique. Les consultations citoyennes en cours portent sur la **Vision métropolitaine de l'eau** et le **Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles** (PMGMR) pour la rive-nord.

La participation citoyenne vise, ainsi que son nom l'indique, à favoriser la participation des citoyens aux décisions sur le territoire de la CMQ, incluant le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Inscrivez-vous pour participer au changement. La parole est à vous !

Besoin d'un nouveau défi ?

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Travailler à la VSAD, c'est un travail **Valorisant** et **Stimulant** dans un environnement **Agréable** ou de nombreux **Défis** t'attendent.

- Directeur adjoint travaux publics / Ingénierie – ACVSAD-2021-693
- Brigadier - sur appel - secteur Bocages – ACVSAD-2021-698
- Auxiliaire et préposé à l'aréna - sur appel – ACVSAD-2020-673
- Stagiaire en mécanique – ACVSAD-2021-691
- Stagiaire en génie civil – ACVSAD-2021-690
- Étudiant en géomatique – ACVSAD-2021-692
- Agent culturel et communautaire temporaire – ACVSAD-2021-680
- Technicien inspecteur temporaire urbanisme – ACVSAD-2021-696
- Réceptionniste sur appel – ACVSAD- 2021-697

L'emploi du masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Service des ressources humaines | rh@vsad.ca

VSAD.ca



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Ordures

Les ordures seront collectées aux deux semaines puis à toutes les semaines à partir du 5 avril.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines pendant l'hiver.

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **4 mai 2021**. Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 ou par Internet dans la section *Requête et demande d'intervention* dans la page *Nous joindre* de notre site Web avant le lundi 3 mai à midi.

MARS

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

PLAN D'ACTION 2021 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'adoption du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* a eu lieu lors de la séance ordinaire du conseil le 2 février dernier.

Même si la population reconnaît l'importance et la valeur de la contribution des personnes handicapées à notre Ville et à notre pays, il reste encore beaucoup de travail à faire pour que cette importance se reflète dans la société que ce soit par l'accessibilité des infrastructures, des services ou des emplois. Il est donc primordial de réaliser que les personnes handicapées ont des demandes plus spécifiques et qu'elles doivent bénéficier de services adaptés à leurs besoins.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures adapte ses bâtiments et s'efforce d'être à la fine pointe en la matière. Avec le contexte actuel que nous connaissons tous, l'adaptation d'activités et de services en ligne a pu être un avantage pour certaines personnes handicapées et leur famille puisqu'elle a diminué les obstacles à la participation. Pour ce faire, la Ville est à travailler sur des forma-

tions pour tous les citoyens afin de faciliter l'adaptation et l'utilisation de ces nouvelles technologies. Il est important d'apporter des changements significatifs et durables dans l'optique de rendre notre Ville plus adaptée et mieux organisée devant les nombreux défis auxquels nous devons faire face à l'avenir. À ce plan, s'ajoutent aussi des formations pour certains employés de la Ville afin de leur fournir une meilleure connaissance de l'application du *Guide de circulation - Aides à la mobilité motorisées*, considérant la quantité importante de triporteurs sur notre territoire. Ces éléments ne représentent que quelques mesures qui seront mises en place par la Ville.

Vous pouvez consulter notre *Plan d'action 2021 à l'égard des personnes handicapées*, il est disponible sur notre site Web dans la section *Familles, aînés et personnes handicapées* au VSAD.ca/familles.

LE MOIS TUQUE ET BAS DE LAINE, UN BEAU SUCCÈS !

Notre slogan de cette année était **En février on joue dehors** et vous avez répondu présent à notre format unique de célébration de l'hiver. Quatre défis ont été lancés au cours des quatre semaines de février : faire une randonnée en nature, façonner son banc de neige, tenir une classique hivernale et construire un traineau de carton. Vous avez été nombreux à nous partager votre expérience sur la page **Facebook Les Augustinois actifs** et nous vous remercions grandement de votre participation active! Certains participants ont eu la chance de remporter un des 28 prix qui étaient offerts tout au long du mois.

Un merci particulier à Madame Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, qui a contribué à offrir de si beaux prix de participation. Il y a fort à parier que nous vous lancerons d'autres défis en février 2022 !



Une photo de Sylvain Mercier



Une photo de Louis Rathier



Parc des Hauts-Fonds
Victor, Éloi, Myriam et François



Spikeball sur neige
Une photo
de Francis Lasalle



**UN HIVER
SUR MESURE
POUR S'AMUSER
DIFFÉREMMENT**

Programmation

Loisirs, culture et vie communautaire
Hiver 2021

DU 12 MARS AU 30 AVRIL

ACTIVITÉS VIRTUELLES GRATUITES

Places limitées
INSCRIPTION en ligne au VSAD.ca/culture
INFORMATION - 418 878-5473 poste 6602

**Atelier créatif autoportrait
Avec Isabelle Frot
Le dimanche 14 mars à 14 h**

**Atelier de danse en ligne country
Avec Jeanne-D'Arc Proteau
Le mardi 16 mars à 13 h 30**

**Spectacle de Pâques «À la rescousse du chocolat»
Par Animations Clin d'oeil
Spectacle offert sur demande : inscrivez-vous pour
obtenir le lien et visionner le spectacle au moment qui
vous convient entre le 20 mars et le 15 avril.
Pour toute la famille.**

**Conférence «30 secondes avant d'y croire :
Introduction aux fausses nouvelles »
Avec AlphaNumérique
Le jeudi 25 mars 19 h**

**Heure du conte pour les 0-5 ans
Avec Brigitte Brideau
Les samedis 27 mars et 24 avril à 10 h**

**Atelier-conférence « Tablette iPad (niveau 2) :
Le Web et ses ressources »
Avec AlphaNumérique
Le lundi 29 mars 10 h**

**Atelier-conférence « Tablette Android (niveau 2) :
Le Web et ses ressources »
Avec AlphaNumérique
Le jeudi 1er avril à 10 h**



Toutes les mesures recommandées par la Santé publique
seront mises en place et respectées par tous.

Abonnez-vous à la page Facebook
Les Augustinois actifs pour rester informé.
Consultez le VSAD.ca



**UN HIVER
SUR MESURE
POUR S'AMUSER
DIFFÉREMMENT**

DU 12 MARS AU 30 AVRIL

**Discussion avec Geneviève Guilbeault
Députée de Louis-Hébert, vice-première ministre,
ministre de la Sécurité publique et ministre
responsable de la région de la Capitale-Nationale
Le 1^{er} avril à 19 h**

**Conférence
«Le Japon - voyage dans le temps et l'insolite »
Avec Pierre-Luc Côté
Le mercredi 7 avril à 19 h**

**Atelier créatif «Peinture avec de la pâte à modeler»
par Artis Créatifs
Le vendredi 11 avril à 13 h
(Après l'inscription, le matériel doit être récupéré à la
bibliothèque Alain-Grandbois)**

**Discussion avec Marie Laberge
Dramaturge, romancière
Le vendredi 16 avril à 19 h**

**Discussion avec Alex Beaulieu-Marchand
Skieur acrobatique, médaillé Olympique
Le mercredi 21 avril à 19 h**

**Atelier culinaire pour les adultes
«Adieu les lunches routiniers» par L'Escouade culinaire
Le dimanche 25 avril à 13 h
(la liste des ingrédients nécessaires à avoir à la maison sera communiquée aux participants avant l'activité)**

**Atelier culinaire pour les enfants en pédago
«Pizza mamma mia» par L'Escouade culinaire
Le lundi 26 avril à 13 h
(la liste des ingrédients nécessaires à avoir à la maison sera communiquée aux participants avant l'activité)**

**50+ Conversation anglaise
Avec Jacqueline Bétit
Les jeudis 18 mars, 1^{er}, 15 et 29 avril à 10 h**

**Viactive (tous les vendredis)
Avec Line Rancourt
Jusqu'au 30 avril à 10 h 30** **50+** **JOIGNEZ-VOUS
À NOUS
VIRTUELLEMENT**



Toutes les mesures recommandées par la Santé publique
seront mises en place et respectées par tous.

Abonnez-vous à la page Facebook
Les Augustinois actifs pour rester informé.
Consultez le VSAD.ca



Quand un camp fait un monde de différence.

Les Bocages

- Camp municipal
- Programmes spécialisés - rabais de 80 \$ par semaine pour les résidents
- Multisports

Accès au nouveau Centre communautaire multifonctionnel secteur est

Des Pionniers - Laure-Gaudreault

- Camp municipal
- Programmes spécialisés - rabais de 80 \$ par semaine pour les résidents
- Multisports

**INSCRIPTIONS
DÈS LE 18 MARS**

campkeno.com/camp-de-jour



K É N O

DEVENIR PLUS GRAND QUE NATURE

LOISIRS PRINTEMPS 2021



K É N O

DES COURS EN LIGNE OU EN PLEIN AIR
pour vous permettre de pratiquer vos
activités de loisir tout le printemps

Inscriptions en ligne dès le 15 mars
vsad.ca/loisirs



MUSIQUE*

Chant | Guitare | Piano | Ukulélé

SPORT

Tennis - Mini | Débutant | Intermédiaire | Adulte

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

Stretching et tonus en plein air
Conditionnement physique en plein air

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

Entraînement en plein air

ATELIER PARENT-ENFANT

Développer la confiance en soi**

FORMATION

ABC du jardinage écologique
Identification de champignons sauvages**
Pêche à la mouche - atelier de montage de mouches**
Pêche à la mouche - initiation à la pêche

*Cours offerts en présentiel ou en vidéoconférence en cas de confinement.

**Cours offerts uniquement en vidéoconférence.

Du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h

info@campkeno.com

vsad.ca/loisirs

t 418-872-9949

f 418-872-1239